



## Reconnaissance de dette non honoré

Par **koul69**, le **24/10/2014** à **15:59**

Bonjour,

Voici ma petite histoire :

J'ai prêté de l'argent (7500e) à un "ami" en grandes difficultés financières. Pour me protéger, je lui ai fait signer une reconnaissance de dette, je l'ai enregistré au service des impôts de Lyon (130e de frais). Les conditions du remboursement stipulé sont assez simples : À compter du 1er janvier 2013 un remboursement de 100e par mois MINIMUM, et cela jusqu'à épuisement de la dette.

Mais hélas vous l'aurez deviné en ce jour fin octobre 2014 je n'ai pas eu un seul versement 0 + 0 = ...

cet "ami" que j'ai comme même sorti d'une grosse difficulté a déménagé en Martinique et refait sa vie comme si de rien n'était...

Document et infos en ma possession :

Reconnaissance de Dette

Photocopie de sa pièce d'identité

Ancienne adresse sur Lyon

Que puis je faire pour faire valoir mes droits ?

Ps : je n'ai pas sa nouvelle adresse

Merci